

Ville de Bruxelles
Département Urbanisme
Section Autorisations
Monsieur Fabian DE BOEY
Directeur-Adjoint
Rue des Halles, 4
B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 27/08/2024

N/Réf. : BXL70089_729_PU
Gest. : AH
V/Réf. : L244/2024
Corr. : Vangeem Florence
NOVA : 04/XFD/1936344

BRUXELLES. Rue de Laeken – Support d’affichage implanté à hauteur du n° 179
(= zone de protection de l’immeuble Art Nouveau situé au n° 171)
DEMANDE DE PERMIS D’URBANISME : Placer un mobilier urbain d’information avec support de publicité (mise en conformité)

Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur-Adjoint,

En réponse à votre courrier du 13/08/2024, nous vous communiquons l’avis émis par la CRMS en sa séance du 21/08/2024, concernant la demande sous rubrique.

La CRMS décourage la multiplication de mobilier urbain encombrant l’espace public, portant atteinte au paysage urbain et, en l’occurrence, aux perspectives vers et depuis l’immeuble classé implanté à l’angle de la place.



Localisation du projet (© Brugis)



État de fait et localisation de l’immeuble classé (© Google Streetview)

La Commission demande de dégager au maximum les vues vers et depuis le bien classé et d’appliquer par ailleurs de manière stricte les dispositions du RRU en matière de publicité (panneau existant implanté en ‘zone interdite’).

Veillez agréer, Monsieur le Directeur-Adjoint, l’expression de nos sentiments distingués.


G. MEYERROOTS
Secrétaire adjointe


S. VAN ACKER
Président

c.c.: tjacobs@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; commissionconcertation.urbanisme@brucity.be ; opp.patrimoine@brucity.be ; crms@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; urb.a.ccueil@brucity.be ; urb.pu-sv@brucity.be ; florence.vangeem@brucity.be